

**ÉVÉNEMENT PAGE 2**

Le Plan Local d'Urbanisme poursuit son chemin avec des réunions organisées dans toutes les communes du Grand Lyon

ACTUALITÉS PAGES 4+5

Zoom sur des actions, des projets, des temps forts

PARTENAIRES PAGE 6

Evolution d'un quartier ou développement économique : l'union rend plus efficace

PARTICIPATION PAGES 7+8

Pour créer les conditions d'un vrai dialogue avec vous afin de construire ensemble le bien commun et notre territoire, le Grand Lyon a élaboré une charte de participation

**DOSSIER :
LE PATRIMOINE DE DEMAIN
PAGES 9 À 18**

Comment construire une agglomération qui répondent à vos besoins et dont vous soyez fiers ?
Ce dossier est aussi l'occasion de découvrir des richesses patrimoniales du Grand Lyon

COMMUNES PAGES 19 À 21

Fontaines-Saint-Martin, Limonest, Marcy-l'Etoile, petit tour dans des communes de l'agglomération

TRIBUNE PAGES 22+23

La parole aux groupes politiques du Grand Lyon

À VOTRE SERVICE PAGE 24**GRANDLYON MAGAZINE**

N° 5 Septembre-Octobre 2003
Direction de la communication
20, rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON cedex 03
Tél. 04 78 63 46 19

Directeur de la publication **Jean-François Lanneluc**
Rédaction **Isabelle Schwartz**
Photos **Jacques Léone - Thomas Perreti**
Maquette **Alexandre Lagneau**
Mise en page **Micro 5**
Impression **Fot**
Distribution **Discom**
Tirage 600 000 exemplaires
Dépôt légal en cours

**« CONSTRUIRE
LE PATRIMOINE DE DEMAIN »**

Construire l'agglomération de demain, qui rayonne à l'international et offre un véritable art de vivre, n'a de sens que par rapport à toutes celles et ceux qui y vivent, y travaillent, s'y divertissent, cela n'a de sens que par rapport à vous. Être les architectes d'un avenir partagé en plaçant l'homme au cœur de tous nos projets tel est l'objectif que nous poursuivons.

C'est le thème du dossier central de notre magazine qui évoque la création du patrimoine de demain. Notre action s'appuie bien sûr sur l'identité de l'agglomération, caractérisée par ses richesses exceptionnelles. Symbole de cet héritage source de fierté et de rayonnement, le cœur historique du Grand Lyon. Inscrit au Patrimoine de l'Humanité par l'Unesco, il est le témoignage vibrant de la capacité de nos prédécesseurs à avoir su développer une continuité harmonieuse de vie et conjuguer les multiples apports architecturaux pendant plus de 2 000 ans.

C'est cette même dynamique que nous voulons poursuivre, en enrichissant l'existant, en le renouvelant, en innovant. Faire rimer patrimoine et ville en devenir, c'est aussi créer des équipements ou des quartiers qui soient en harmonie avec vos besoins quotidiens en termes de vie, de déplacement, de rencontre, de distraction, de détente. C'est construire une agglomération qui respecte l'environnement, la diversité, une agglomération généreuse, solidaire, au service de tous.

Autre thème fort de ce numéro : la présentation de notre charte de la participation. Aujourd'hui nous savons combien il est essentiel de donner toute sa place à l'expression et à la participation des citoyens dans le fonctionnement de l'action publique. Cette charte, fruit d'une collaboration étroite entre élus, services du Grand Lyon et membres du Conseil de développement, est destinée à assurer les conditions d'un dialogue toujours plus harmonieux avec vous. Elle est une invitation à construire ensemble le bien commun, l'intérêt général et l'avenir de notre territoire.

Gérard Collomb